

**Nouvelle agrafe pour stylographe, porte-mines ou objets analogues.**

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE résidant en France (Seine).

**Demandé le 26 novembre 1951, à 15<sup>h</sup> 10<sup>m</sup>, à Paris.****Délivré le 10 mars 1954. — Publié le 2 septembre 1954.***(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)*

La présente invention a pour objet une agrafe élastique pour stylographe, porte-mines ou objets analogues dont les caractéristiques essentielles sont : simplification de fabrication, réduction à deux du nombre des pièces détachées, rapidité de montage et de démontage.

Suivant l'invention, cette agrafe possède un talon qui s'engage dans un logement prévu à cet effet dans la pièce àagrafer, logement qui reçoit également un ressort dont l'action applique constamment, par l'intermédiaire du talon de l'agrafe, la branche active de celle-ci sur la pièce àagrafer, le capuchon d'un stylographe par exemple. De plus, cette action du ressort encliquette l'agrafe dans le capuchon et la rend solidaire de celui-ci, sans aucune pièce intermédiaire.

La description faite en référence des dessins annexés montre, à titre d'exemples non limitatifs, diverses réalisations de l'invention :

La fig. 1 représente en coupe d'élévation un chapeau de stylographe muni de l'agrafe, objet de l'invention;

La fig. 2 représente en profil le chapeau de stylographe non muni de l'agrafe, afin de montrer la forme du logement de l'agrafe;

La fig. 3 montre l'ensemble, agrafe et ressort, en cours de montage sur une coupe du chapeau de stylographe;

Les fig. 4, 5, 6, 7, 10 et 11 sont des coupes de variantes de l'invention;

La fig. 8 est une coupe par AB de la variante présentée en fig. 9;

La fig. 12 représente en perspective un manchon métallique que l'on peut utiliser lorsque la matière du chapeau est trop molle et se déformerait au fonctionnement de l'agrafe.

Dans la réalisation représentée en fig. 1, l'agrafe 13 qui possède en 14 une excroissance pour serrer le tissu contre le corps du chapeau 15 est munie d'un bec 16 sensiblement dirigé suivant l'axe du chapeau. Ce bec s'engage dans un orifice rectan-

gulaire 17 pratiqué au sommet du chapeau. Cet orifice est prolongé par une fente 18 recevant la tête de l'agrafe. Le bec 16 possède un redent 19 qui sert d'appui à une des extrémités du ressort 20 en forme d'U dont l'autre extrémité 21, légèrement incurvée, vient s'appuyer sur l'angle inférieur de l'orifice 17; la tête de ce ressort s'encastrant, avec le jeu nécessaire, dans un alvéole de l'agrafe 13 prévu à cet effet.

Dans la position de l'ensemble, telle que représentée par la fig. 1, le ressort 20 est bandé et vient appliquer fermement l'extrémité 14 de l'agrafe sur le corps du stylo. Si l'agrafe 13 est écartée de sa position de fermeture, son talon 22 vient s'appuyer contre la paroi correspondante du corps du chapeau et le bec 16 comprime le ressort 20 qui soutient élastiquement l'agrafe dans la position d'ouverture et l'oblige à se refermer lorsque la pression d'ouverture cesse.

D'autre part, on conçoit que le cambrage de l'extrémité 21 du ressort 20 étant convenablement choisi, il soit matériellement impossible de libérer l'agrafe du chapeau sans exercer, avec un outil spécial introduit à l'intérieur même du chapeau, sur le bec 21 du ressort 20 une pression perpendiculaire à l'axe, et de pousser ensuite l'ensemble hors de l'orifice 17.

La fig. 2 définit la forme de la fente 18 et de l'orifice rectangulaire 17 situé au sommet du chapeau du stylographe.

La fig. 3 montre le processus de mise en place de l'ensemble : le ressort 20 est introduit dans son logement de l'agrafe 13, son extrémité étant placée sur le redent 19 du bec 16. L'ensemble est glissé dans la fente 18 du chapeau. On embecquète alors l'extrémité 21 du ressort 20 sur une des faces de l'orifice rectangulaire 17 et dans cette position, on comprime le ressort en exerçant une poussée sur la tête de l'agrafe dans le sens de la flèche. L'agrafe est en place lorsque le talon 22 de l'agrafe vient en contact avec le chapeau.

**Prix du fascicule : 100 francs.**

Les fig. 4, 5, 6, 7, 10 et 11 ne sont que des variantes de la première réalisation, la forme du ressort étant modifiée, les points d'appui de ce ressort sont différents ainsi que le point de pivotement de l'agrafe sur le corps du chapeau. Les dessins sont suffisamment explicites, compte tenu de la description de la fig. 1, pour qu'il soit inutile de donner de plus amples détails.

La variante exposée dans la fig. 9 et sa coupe par AB fig. 8 n'intéresse que le ressort qui a une forme annulaire et est logé dans une rainure pratiquée, à cet effet, dans l'alésage du chapeau. Là encore les figures n'ont pas besoin de commentaires.

La fig. 12 représente en perspective une coupe de l'extrémité supérieure d'un chapeau de stylographe usiné dans une matière tendre, par exemple l'acétate de cellulose et où les points d'appui du ressort et du talon de l'agrafe risquent de se déformer sous la pression continue de ces organes entraînant celle de la forme extérieure du chapeau. Pour y obvier, on a prévu un manchon rectangu-

laire en métal où les surfaces d'appui des pièces sont protégées par des rabattus du manchon.

#### RÉSUMÉ

La présente invention est relative à une agrafe pour stylographe ou objet analogue, constituée de telle sorte qu'elle ne comporte que l'agrafe elle-même et le ressort lui donnant l'élasticité nécessaire. Ces deux pièces sont agencées de sorte que le montage en soit simple et rapide et que l'ensemble de ces deux pièces, une fois mis en place, soit fermement verrouillé dans sa position de fonctionnement.

Ces résultats sont obtenus en prévoyant une lumière à l'extrémité de la pièce recevant l'agrafe et dans laquelle sont introduits un talon prévu à la partie haute de l'agrafe et son ressort d'élasticité, ces deux pièces possédant des redents de fixation et de verrouillage fixant élastiquement l'ensemble lorsqu'il est mis en place.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE.

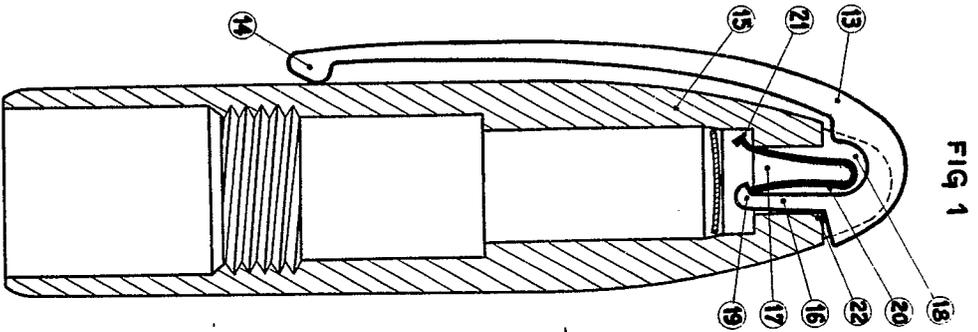


FIG 1

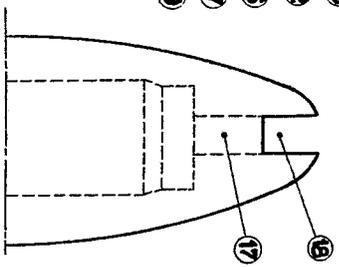


FIG 2

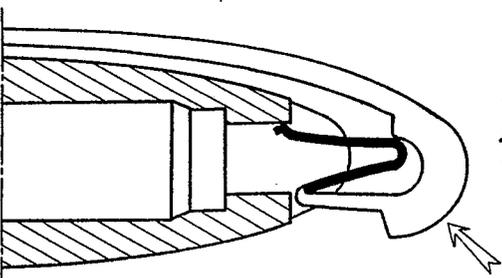


FIG 3

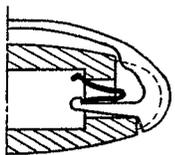


FIG 4

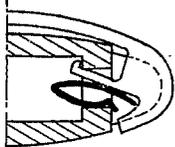


FIG 5

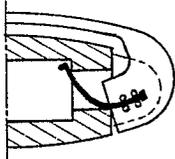


FIG 6



FIG 8

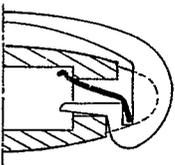


FIG 7

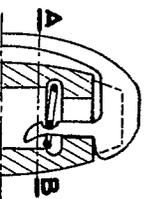


FIG 9

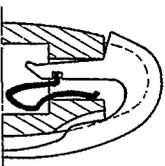


FIG 10

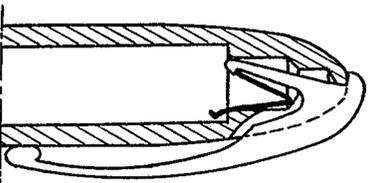


FIG 11

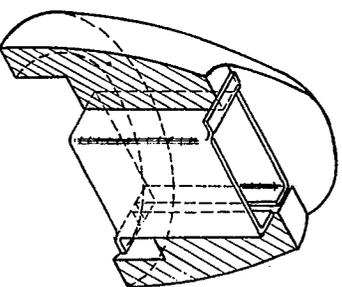


FIG 12

FIG 1

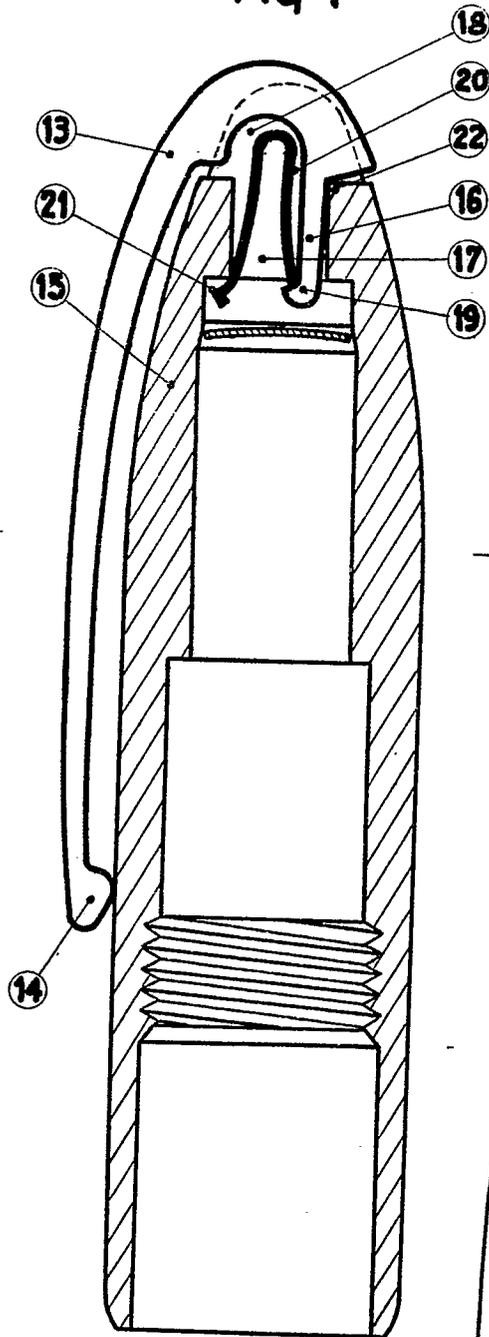


FIG 2

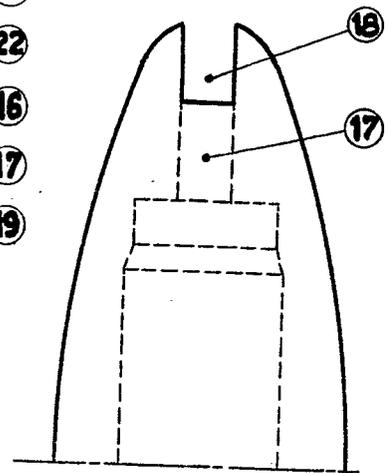


FIG 3

